

## Information pour les enfants inscrit à l'école Antoine-de-Saint-Exupéry (St-Ex) du volet Sportif

### Horaire du camp

- ❖ Les activités du camp débutent à **8h30** et se terminent à **16h00** du lundi au vendredi.
- ❖ Aucune sortie n'est offerte pour le volet sportif.
- ❖ Entre **8h30 et 12h**, les enfants font leur sport avec leur entraîneur. En après-midi, les enfants font des activités récréatives (bricolage, jeux de ballon, jeux de coopération, piscine).

### Service de garde

- ❖ Les périodes de service de garde sont de **7h à 8h30** et de **16h à 18h**.
- ❖ Le service de garde du matin est inclus dans le frais d'inscription.
- ❖ Pour tout parent qui arriverait entre 18h00 et 18h15, un **frais de 5\$ par enfant** sera facturé. Après 18h15, **tout retard sera facturé 1\$ la minute**.

### Entrée de enfants

- ❖ L'entrée des enfants se fait par la porte 34.

### Piscine

- ❖ La piscine municipale extérieure de Saint-Léonard proche de l'école Antoine-de-Saint-Exupéry (piscine Pie XII) est présentement en réparation. Afin de ne pas pénaliser les enfants, le camp de jour aura la chance de profiter des installations de la piscine intérieure de Saint-Léonard. **Tous les enfants** doivent avoir un **casque de bain** (bonnet de bain) à tous les jours, sans quoi, ils se verront interdire l'accès à la piscine. **Nous vous demandons de fournir un casque de bain à votre enfant.**